

— 2015 —

Chalonnnes-sur-Loire. La FMH donne la parole



Chalonnnes, le 12 mars. Edmond Papin-Biotteau, Sophie Gaultier et Victor Blanc de la FMH

La Fédération des Malades et Handicapés (FMH) de Chalonnnes-sur-Loire, dont le bureau a été officiellement renouvelé jeudi 12 mars, monte un groupe d'expression libre.

Mercredi 1er avril, salle du Petit Anjou (Maison des Associations), la FMH propose un lieu de rencontre, d'échange et de ré-sociabilisation pour les personnes souffrants de handicaps.

Le Courrier de l'Ouest, le 14 mars 2015

— 2017 —

Chalonnnes. M Coutault offre son scooter



M. Coutault remet les clés du scooter à Sébastien Auneau devant Edmond Papin-Biotteau président de la FMH entouré de ses parents.

Ce jeudi 27 juillet, la FMH (Fédération des Malades et/ou Handicapés) a reçu en don un scooter gentiment offert par M. Coutault, résident du foyer soleil et lui-même membre de l'association. Ce scooter a été mis à disposition de Sébastien Auneau, handicapé suite à un accident lors duquel une voiture l'avait renversé. « Ce scooter d'une autonomie de 40 km me permettra de me déplacer plus facilement pour faire mes courses ou aller voir des parents et des amis » nous confie, très heureux, Sébastien qui réside à St Florent le vieil.

Le Courrier de l'Ouest, le 27 juillet 2017

— 2020 —

Chalonnnes-sur-Loire. Une après-midi consacrée au handisport



Jérôme Carret, élu délégué à la vie associative, Louis-Marie Laurendeau, cotrésorier du basket-club

chalonnais, Edmond Papin-Biotteau, président de la FMH49, Céline Ramat, trésorière du basket chalonnais, Sylvain Legrand, vice-président du basket-club, Steeve Bossé, animateur sportif municipal, et Sylvie Boulestreau (en fauteuil), secrétaire de la FMH49.

La section départementale de la fédération des malades et handicapés (FMH49) s'est associée au club de basket chalonnais pour accueillir un match national d'handibasket dans la commune samedi. « Nous avons cette idée depuis un moment, explique Edmond Papin-Biotteau, président de la FMH 49, et c'est grâce à un de nos adhérents, Tony Guillocheau, joueur amateur de handibasket à Angers, que nous avons pu concrétiser. »

Soutenus par la municipalité, les partenaires ont choisi d'organiser d'autres animations pour sensibiliser sur la place du sport pour les personnes handicapées. Ce sera aussi l'occasion pour la communauté de communes Loire Aubance (CCLLA) d'honorer des athlètes locaux (nageurs, rugbymen, coureurs à pied, judokas et tireur de sarbacane) qui se sont illustrés sur le plan national. De 14 h à 17 h, des ateliers d'initiation au basket en fauteuil, à la sarbacane et à un parcours pour déficient visuel seront animés par Benjamin Huet ; à 17 h, Jacques Genevoix, vice-président aux sports à la CCLLA, remettra des dotations de soutien à sept sportifs ou clubs de haut niveau du territoire (de 250 à 1 250 €). Enfin, à 18 h, l'équipe mixte d'handibasket d'Angers rencontrera l'équipe de Saint-Pol-de-Léon (Finistère) en National 2. « Un spectacle étonnant et qui peut durer deux heures, souligne Sylvie Boulestreau, secrétaire de la FMH49. D'autant qu'on sait que les règles d'handibasket sont différentes des règles de basket ordinaire. C'est Raphaël Lainé, arbitre officiel qui animera ce match ».

Samedi 8 février, de 14 h à 20 h 30 : journée handisport au complexe sportif Saint-Exupéry (près du collège du même nom) avenue du 8-Mai-1945. Bar et restauration sur place, animations autour du handisport et match national d'handibasket (jauge limitée). Gratuit.

Ouest-France, le 4 février 2020

— — — 2021 — — —

Chalonnnes-sur-Loire.

Depuis 2011, ils soutiennent
malades et/ou handicapés



Sylvie Boulestreau, secrétaire, et Edmond Papin-Biotteau, président.

La Fédération départementale des malades et/ou handicapés (FMH49), dont le siège se trouve à Chalonnnes-sur-Loire, a tenu son assemblée générale, samedi. Son objet : accompagner et soutenir les personnes malades et/ou handicapées, mais aussi défendre leurs droits.

« D'une dizaine d'adhérents, en 2011, nous sommes passés à 50 en 2021, preuve qu'il y a vraiment à faire pour que la place des personnes handicapées soit reconnue et leurs droits défendus », souligne Sylvie Boulestreau, la secrétaire de l'association, également conseillère municipale à Rochefort-sur-Loire. Elle siège au centre communal d'action sociale de sa commune, mais aussi à la commission accessibilité de Chalonnnes-sur-Loire.

Côté projets, le bureau souhaite poursuivre ses actions d'information et de sensibilisation auprès des scolaires et lutter contre l'isolement des personnes handicapées, en organisant des sorties et des moments conviviaux. Un partenariat va être conclu avec la plateforme Handisanté 49 du centre hospitalier universitaire d'Angers, pour faciliter la prise en charge des personnes en situation de handicap. Contact

: FMH49, place de l'Hôtel-de-Ville à Chalonnnes ; fmhchalonnnes@gmail.com ; 06 38 82 57 96 ; <https://fmh-association.org> .

Ouest-France, le 16 novembre 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Une fédération toujours
en soutien des malades

Le 13 novembre dernier, s'est tenue à Chalonnnes, l'assemblée générale de la Fédération des malades et handicapés (FMH) dirigée par Edmond Papin-Biotteau. « Depuis mon arrivée en mars 2011, la FMH de Chalonnnes est passée de 4 à 50 adhérents aujourd'hui. Ce qui signifie qu'il y a bien un besoin croissant des demandes de personnes en situation de handicap sur le territoire de Chalonnnes et des communes avoisinantes », indique Sylvie Boulestreau, secrétaire de l'association, conseillère municipale à Rochefort, membre de la commission accessibilité de Chalonnnes.

« La FMH a beaucoup de projets pour 2022 comme organiser des rencontres sportives entre personnes valides et personnes en situation de handicap », continue-t-elle avant de rappeler que la fédération poursuivra ses démarches de sensibilisation vers les écoles et les collèges, le suivi des travaux de voiries ou d'aménagement des magasins en matière d'accessibilité. Ce 13 novembre, l'association avait également invité l'association UPDM (Une Patte Dans la Main) située à Angers, afin de sensibiliser à la défense des animaux et mettre en valeur l'importance des animaux auprès d'une personne malade ou handicapée (zoothérapie, équithérapie, chiens guides d'aveugles...). Renseignements : site internet fmh-association.org

Le Courrier de l'Ouest, le 28 novembre 2021

— 2022 —

Chalonnnes-sur-Loire.

Une multitude de projets à la FMH



Edmond Papin-Biotteau, président, et Sylvie Boulestreau, secrétaire de la FMH, présentent les différents projets.

Lors de l'assemblée générale de l'union départementale de la Fédération des malades et handicapés (FMH) qui s'est tenue à Chalonnnes, beaucoup de personnalités ont honoré de leur présence cette réunion riche en projets. Stella Dupont, députée, Claudette Daguin, conseillère municipale à Angers déléguée au handicap et à l'inclusion, Marie-Madeleine Monnier, maire assistée de Philippe Giteau conseiller municipal délégué aux associations, Sandrine Papin-Drala, maire de Rochefort, Sylvie Dieterlen, directrice du centre hospitalier de la Corniche angevine, Mme Martin de la MDA d'Angers et Nicolas Ecuyer, chargé de développement à Envie Autonomie d'Angers.

Ils ont témoigné de leur vif intérêt pour la cause des handicapés devant les adhérents. M. Papin-Biotteau, président de la FMH et qui participe à de nombreuses commissions sur le département, était très satisfait de la tenue de cette assemblée. Sylvie Boulestreau, secrétaire, a pu énumérer les différents projets. La FMH sera sollicitée pour l'animation lors des Jeux olympiques de 2024. Une sensibilisation est prévue au collège Saint-Exupéry de Chalonnnes ainsi qu'au collège Saint-Vincent de Brissac. Un match handisport de basket et du tennis de table notamment seront organisés. La FMH récupère aussi du matériel médical pour le donner à ses adhérents ou des associations comme Envie Autonomie. Un fauteuil a été offert au centre hospitalier. La FMH aimerait accueillir de nouveaux bénévoles et notamment un trésorier.

Le Courrier de l'Ouest, le 7 avril 2022

— 2024 —

Chalonnnes-sur-Loire.

L'association lance un appel à l'aide



Edmond Papin, micro en main, le président et Sylvie Boulestreau, la secrétaire de l'association FMH Union départementale 49.

Samedi 16 mars à 10 h a eu lieu l'assemblée générale de la FMH (Fédération des malades et/ou handicapés) Union départementale 49, salle du Layon à Chalonnnes-sur-Loire.

Edmond Papin est le président de l'association, Sylvie Boulestreau la secrétaire, et Jean-François Dranguet le trésorier. En introduction, le rôle de la FMH a été rappelé. En plus d'une aide administrative à l'ensemble de ses 35 adhérents, elle peut les diriger auprès de professionnels de santé ou d'organismes spécialisés, sans oublier le soutien moral.

Elle est le porte-parole des difficultés rencontrées sur l'accessibilité des lieux publics.

Le maire de Chalonnnes, Marie-Madeleine Monnier a rappelé l'importance de rendre accessible la commune afin de permettre aux personnes en situation de handicap de sortir de chez elles et de lutter contre l'isolement. « Une révision des places handicapées est en cours sur Chalonnnes », annonce l'édile. L'adjointe aux affaires sociales, Anne Moreau

et l'adjoint aux sports et jumelage, Richard Viau, représentaient aussi la municipalité.

La FMH lance un appel, elle recherche une autre personne pour aider dans les diverses actions.

Contact : 06 38 82 57 96 permanences les mardis après-midi sur RV.

Ouest-France, le 25 mars 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

APF France Handicap :
un nouveau groupe est né



Le nouveau groupe APF de Chalonnnes à l'occasion de leur premier grand rassemblement dimanche dernier. Derrière la banderole de gauche à droite, Inès Lebeansais, la directrice de l'association sur le 49 et 85 ; Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes-sur-Loire ; Josette Vivien, la référente du relais APF de Chalonnnes ; Stella Dupont, députée ; et Catherine Fremy-Lefeuve, la représentante APF d'Angers.

Nommée auparavant Association des paralysés de France, APF France handicap est aujourd'hui une association qui, dans sa mission première, défend les droits des personnes handicapées et ceux de leur famille. L'accompagnement du handicap fait partie intégrante de l'ADN d'APF France handicap. Partages, engagements, solidarité, défense des personnes en situation de handicap sont les valeurs défendues.

Dimanche dernier, 120 personnes s'étaient réunies à la salle des Mariniers pour fêter la création d'un nouveau groupe relais à Chalonnnes-sur-Loire. C'est Josette Vivien qui

est la nouvelle référente. Elle a convaincu Odile Dalinot, la trésorière, Monique Derval, Josette Bernard, Janine Defois et Marie-France Poirrier pour compléter le bureau.

Tous se réunissent tous les mardis à la salle du Layon. Ce nouveau relais chalonnais de proximité a reçu le soutien de la municipalité. Il vient renforcer les douze directions régionales et les 575 délégations déjà existantes.

La députée Stella Dupont, présente au rassemblement, assurait qu'un travail était engagé à l'Assemblée nationale pour faciliter l'accès à l'école pour les enfants handicapés.

APF France handicap, tél 06 33 71 69 52 ou 06 72 24 48 25.

Ouest-France, le 20 avril 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

« Droit devant, droits d'avenir »,
le leitmotiv de
l'Association des paralysés



Les membres de l'antenne de l'APF Chalonnnes étaient réunis récemment.

« Droit devant, droits d'avenir » est la boussole qui guide les acteurs de l'Association des paralysés de France pour les années 2024-2025.

Plus de 120 personnes étaient réunies à la Halle des Mariniers de Chalonnnes-sur-Loire le 14 avril pour conforter l'association qui

compte douze directions régionales, 575 délégations dont celle de Chalonnnes. C'est Josette Vivien qui en est la référente.

L'une des missions premières de l'Association des paralysés de France consiste à agir au quotidien pour la défense et la promotion des droits des personnes en situation de handicap soutenues par leurs proches.

Stella Dupont, députée, et Marie-Madeleine Monnier, maire, étaient présentes à cette réunion.

Contacts. 06 33 71 69 52 ou 06 72 24 48 25.

Le Courrier de l'Ouest, le 26 avril 2024

— 2025 —

Chalonnnes-sur-Loire. L'accessibilité en priorité dans tout le territoire



La commission accessibilité de Chalonnnes-sur-Loire dans la salle du conseil municipal.

La commission communale d'accessibilité s'est réunie, vendredi, à la salle du Conseil. Ce thème touche beaucoup de services. Étaient présents avec Marie-Madeleine Monnier, maire, l'adjointe au centre communal d'action sociale, l'adjointe à l'enfance, les délégués à la voirie et aux bâtiments, l'adjoint aux sports, des représentants de la Fédération des malades et handicapés 49, du conseil des Sages, des services techniques, de la police municipale et une citoyenne volontaire.

En introduction, tous les travaux réalisés depuis 2022, qui ont intégré les accès PMR (personne à mobilité réduite) sur les

bâtiments et en voirie, ont été présentés, comme la maison des associations ou le local des Marais.

Puis, les élus ont présenté les projets qui seront lancés en 2025. Une priorité sera donnée à la liaison douce qui va relier le rond-point de l'Armangé, route de Chemillé, en passant par la piscine pour relier la gare. Josette Vivien, présidente de l'association Calonn'handicap, constate que l'accessibilité est bien prise en compte. Elle veillera, avec l'ensemble de la commission, que cette même rigueur soit de mise pour les nouvelles réalisations à venir.

« Il reste encore à faire, mais notre volonté d'accroître l'accessibilité pour tous les habitants est bien là », a conclu la maire.

Ouest-France, le 11 février 2025

Chalonnnes-sur-Loire.

La solidarité au cœur de
l'association Calonn'handicap



Au centre, la présidente de la nouvelle association Calonn'handicap, Josette Vivien, entourée à droite, de Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes, et Anne Moreau, adjointe aux affaires sociale et à la solidarité.

Calonn'Handicap est une nouvelle association chalonnaise, créée en ce début d'année 2025. Elle a pour but d'accompagner des personnes en situation de handicap, malades ou isolées. La solidarité est au cœur de ses actions. Cette association, ouverte à tous, accueille, accompagne et noue des liens durables sans stigmatiser personne.

« Notre association se veut humaine. Elle pratique le respect et la bienveillance, assure sa présidente Josette Vivien. Nous la voulons attentive au bien-être de tous. Notre asso s'implique auprès des plus fragiles. Et j'ajoute à la description de son ADN, une insufflation de joie, de bonheur et de plaisir. »

La secrétaire, Josette Bernard, et la trésorière, Odile Dalinot, complètent le bureau. Marie-France Poirrier, Janine Defois et Monique Derval en sont les membres actifs.

Cette nouvelle association se réunit à 14 h le premier mardi de chaque mois à la salle du Layon. Elle sera présente au forum des associations chalonnaises, le 24 mai. Elle accueille tout public et l'adhésion annuelle est de 10 €.

Calonn'Handicap organise sa première manifestation dimanche 6 avril. C'est un repas dansant et animé à la halle des Mariniers pour 35 € ; inscription aux 06 72 24 48 25 ou 06 33 71 69 52.

Ouest-France, le 13 mars 2025